En effet, entre janvier et avril 2019, le droit de transit du pétrole tchadien a généré 11,5 milliards de FCFA de recettes au Cameroun selon le Comité de pilotage et de suivi des pipelines (CPSP).

Ces recettes sont en hausse de 38,1 % par rapport à la même période en 2018 (8,3 milliards de FCFA), en raison de « l'accroissement des volumes de pétrole brut enlevés au terminal du pipeline, du fait de l'augmentation de la production des nouveaux expéditeurs », souligne le CPSP.

Aussi, au cours des quatre premiers mois de l'année 2019, apprend-on officiellement, 15,1 millions de barils de pétrole tchadien ont été enlevés au terminal de Kribi, dans la région du Sud du Cameroun, contre seulement 12 millions de barils entre janvier et avril 2018. Bien plus, l'augmentation de ce droit de transit peut également s'expliquer par la revalorisation de cet impôt le 30 septembre 2018, passant officiellement de 1,30 dollar à 1,32 dollar US le baril.

Une réévaluation a été faite en application des dispositions de l'avenant n° 2 de la convention d'établissement de Cotco, l'entreprise qui gère l'oléoduc côté camerounais.